

C. BOUTIN

Rapport annuel de gestion

Caisse de dépôt et placement  
du Québec

1971

Sixième exercice



# Rapport annuel de gestion

---

Caisse de dépôt et placement  
du Québec



---

Organismes dont la loi constituante prescrit le dépôt  
de sommes à la Caisse de dépôt et placement du Québec

Régie de l'assurance-dépôt du Québec  
Régie de l'assurance-maladie du Québec  
Régie de l'assurance-récolte du Québec  
Régie des marchés agricoles du Québec  
Régie des rentes du Québec

Autres organismes se prévalant des services de la Caisse  
de dépôt et placement du Québec

Régimes supplémentaires de rentes établis par décrets  
de convention collective  
Régime supplémentaire de rentes de l'Université  
du Québec

# Le Conseil d'administration

---

Claude Prieur, *président*  
Directeur général,  
Caisse de dépôt et placement du Québec

Le juge Gill Fortier, *vice-président*  
Président,  
Régie des rentes du Québec

Michel-F. Bélanger  
Secrétaire du Conseil du Trésor,  
Gouvernement du Québec

Hervé Belzile  
Président,  
Alliance Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie

Marcel Cazavan\*  
Sous-ministre des finances,  
Gouvernement du Québec

Louis Laberge  
Président,  
Fédération des travailleurs du Québec

Raymond Lavoie  
Vice-président,  
Crédit Foncier Franco-Canadien

E.-A. Lemieux\*  
Directeur général – finance et comptabilité,  
Hydro-Québec

Charles B. Neapole  
Président,  
Bourse de Montréal et Bourse Canadienne

Maurice Turgeon\*  
Vice-président,  
Commission municipale de Québec

\*Membre adjoint

# La direction

---

## **Direction générale**

Claude Prieur, directeur général

Jean-Michel Paris, adjoint au directeur général

## **Placements**

### *Service des obligations*

Roland Lefebvre, directeur

Jean Laflamme, directeur adjoint

Pierre Mayer, sous-directeur adjoint

### *Service des actions*

Pierre Arbour, directeur

Etienne J. de Kosko, directeur adjoint

Pierre Dufresne, sous-directeur adjoint

### *Service des placements privés*

Jean C. Lavoie, directeur

Gérard J. Blondeau, sous-directeur adjoint

### *Service des immeubles et hypothèques*

Gilles Doré, directeur

Patrick O. Wells, conseiller spécial

## **Trésorerie**

Jean-Marie Côté, trésorier

Guy Rhéaume, trésorier adjoint

## **Secrétariat**

Marcel Camu, secrétaire adjoint



---

Le président du conseil d'administration  
et directeur général

Québec, le 3 mars 1972

L'honorable Raymond Garneau  
Ministre des finances  
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la charte de la Caisse de dépôt et placement du Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre notre sixième rapport annuel de gestion et les relevés de comptes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1971.

Comme le requiert l'article 41 de la charte, vous y trouverez un exposé de la politique poursuivie, un compte rendu des activités, un relevé des comptes de gestion vérifiés par le vérificateur général de la Province, de même que des données statistiques.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à ma très haute considération.



Claude Prieur

---

Au cours de l'exercice financier terminé le 31 décembre 1971, l'actif de la Caisse de dépôt et placement du Québec s'est accru de quelque \$372 millions, comparativement à \$335.5 millions l'année précédente, pour atteindre \$1 697 806 498; les revenus de ce sixième exercice ont atteint \$107 073 448, au regard de \$80 975 993 l'année précédente et le rendement net des dépôts moyens est passé de 6.997 à 7.093%. Les portefeuilles ségrégatifs et les portefeuilles sous mandat totalisaient \$78 096 605 en fin d'année, ce qui portait à \$1 775 903 103 le total des actifs sous gestion.

## **La conjoncture économique en 1971**

L'économie canadienne s'est engagée en 1971 dans une phase de croissance accélérée sur laquelle s'est greffée une reprise progressive de l'inflation, en dépit de la persistance d'un taux de chômage élevé. Après des fluctuations répétées correspondant au climat d'incertitude générale sur la situation économique et financière en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les marchés boursiers et financiers ont terminé l'année à des niveaux légèrement supérieurs à ceux du début de 1971.

Libéré de ses préoccupations immédiates en matière d'inflation, le gouvernement canadien avait graduellement assoupli au cours de 1970 les mesures restrictives de sa politique fiscale et monétaire, en vue de relancer l'activité économique malgré l'effet dépressif d'un taux de change élevé. Cette

politique expansionniste s'est intensifiée en 1971 et s'est traduite par une croissance économique accélérée.

L'augmentation réelle du produit national brut fut ainsi portée à environ 6% en 1971, soit près du double de ce qu'elle avait été en 1970. Les secteurs les plus dynamiques furent la consommation personnelle, les dépenses gouvernementales, les investissements domiciliaires et les exportations de marchandises vers les Etats-Unis. Par contre, les exportations en dehors des Etats-Unis et certains autres postes d'investissements ont constitué un frein à la reprise. Il est à noter de plus que la tendance des bénéfices des sociétés, depuis longtemps à la baisse, s'est redressée à compter du second trimestre.

Ce tableau n'est cependant pas sans aspects négatifs lorsqu'on considère l'évolution des prix, des coûts, de la productivité et du chômage. Parallèlement à la relance économique en 1971, la main-d'oeuvre et l'emploi ont connu des augmentations marquées, alors que la productivité a donné des résultats décevants dans le secteur manufacturier. La forte croissance de la main-d'oeuvre disponible est en grande partie responsable de la persistance d'un niveau de chômage élevé, alors que la hausse de l'emploi manifeste la tendance historique de l'économie canadienne à appuyer davantage son expansion sur l'augmentation numérique de la main-d'oeuvre que sur sa productivité. De plus, la possibilité d'une nouvelle accélération des poussées inflationnistes dans l'éco-

---

nomie canadienne demeure un danger réel. On peut espérer que le Canada bénéficiera de l'effet stabilisateur de la politique des revenus des États-Unis; si les résultats devaient trop tarder à se faire sentir, il n'est pas impossible que le gouvernement canadien se voit contraint de recourir lui-même à une politique de revenus, afin de maintenir sa position concurrentielle par rapport à son voisin américain.

Sur le plan extérieur, les exportations et les importations de marchandises à destination et en provenance des États-Unis ont connu une expansion au cours de 1971, alors qu'avec nos autres partenaires, les exportations ont diminué tandis que l'accroissement des importations s'accélérait. En fin de compte, les tendances du commerce extérieur canadien se sont renversées, notre excédent commercial ayant diminué aux deux semestres pour totaliser environ \$2.2 milliards en 1971, au regard d'un excédent de \$2.9 milliards l'année précédente.

Le climat d'incertitude générale en 1971 a affecté différemment les marchés financiers et boursiers. Dominé par la crise financière internationale et la crainte d'une reprise de l'inflation, le marché des obligations s'est détérioré progressivement en 1971 jusqu'à l'intervention américaine de la mi-août. Par la suite, on devait assister à une reprise continue jusqu'à la fin de l'année. Les fluctuations boursières ont cependant été plus capricieuses. Une hausse marquée a d'abord été enregistrée au cours des quatre premiers mois de l'année sur la base de l'anticipation d'une

forte reprise économique. Un rajustement à la baisse devait s'ensuire jusqu'à la mi-août, en raison de l'absence de vigueur conjoncturelle, de la crainte de l'inflation alimentée par la pression des demandes salariales importantes et parfois excessives, ainsi que de l'incertitude sur les changes étrangers. Après la brève montée qui a suivi les mesures de stabilisation américaines de la mi-août, le marché boursier subissait une chute prononcée et accélérée jusqu'à la fin de novembre, face à la possibilité d'une guerre tarifaire et aux ambiguïtés de la phase II de la politique des revenus du gouvernement américain. Enfin, l'élimination de ces deux incertitudes, au cours de décembre, devait entraîner une forte reprise sur les marchés boursiers dans le dernier mois de l'année.

### **Politique de placement**

La Caisse de dépôt formule sa politique de placement principalement en vue de répondre aux exigences financières et actuarielles de ses déposants, tout en respectant les contraintes qui découlent de la nature et du contexte de son mandat. La Régie des rentes du Québec fournissant la plus grande partie des ressources de la Caisse de dépôt, il s'ensuit que la politique de placement est fortement influencée par les exigences de ce déposant.

La plus récente analyse actuarielle du Régime de rentes du Québec démontre que la réserve comptable de ce dernier, c'est-à-dire les sommes qui sont confiées à la Caisse de dépôt, passera par trois phases au cours

---

des années à venir. La première phase est celle au cours de laquelle les revenus de placement de la réserve sont intégralement réinvestis, en plus des excédents de cotisation; c'est la période actuelle. La seconde phase est celle à compter de laquelle les prestations payées par le Régime excéderont les cotisations; il en résultera qu'une partie croissante des revenus de placement de la réserve devra alors être utilisée chaque année, ce qui entraînera une réduction du taux de croissance. Enfin, la phase finale est celle à compter de laquelle les revenus de placements deviendront insuffisants pour compléter les cotisations. Au cours de cette phase, une part croissante du capital de réserve sera utilisée chaque année. Ce sera alors la période de décroissance de la réserve.

Ces faits prennent une importance particulière pour la Caisse de dépôt si l'on constate que la période de décroissance débutera au plus tôt dans 18 ans et au plus tard dans 28 ans. Phénomène plus étonnant encore, quelle que soit l'hypothèse actuarielle utilisée, il ne faudra que sept ans pour liquider complètement les réserves du Régime confiées à la Caisse de dépôt. Il est donc important pour la Caisse de dépôt de se dresser un calendrier d'échéances qui coïncidera avec les retraits de la Régie des rentes du Québec. Même s'il demeure encore imprécis, ce calendrier impose déjà certaines contraintes à la Caisse de dépôt.

Le phénomène de l'extinction des réserves du Régime de rentes est dû au fait que celui-ci

n'est que partiellement capitalisé. La Caisse de dépôt a toujours été consciente de ce fait et dans sa politique de placement, elle s'est efforcée de constituer pour le Régime de rentes une réserve qui serait proportionnellement au moins égale à celle du Régime de Pensions du Canada, en raison du caractère "transportable" de ces deux régimes.

La préférence actuelle de la Caisse de dépôt pour les placements à long terme tient au fait que des retraits importants ne sont pas attendus avant 1990. À l'approche de cette date, la préférence de la Caisse de dépôt se déplacera vers des échéances de plus en plus courtes. Finalement, au cours des années subséquentes à 1990, la Caisse de dépôt abandonnera son rôle d'investisseur et procédera à la liquidation systématique de ses actifs, afin de satisfaire les besoins financiers du Régime de rentes du Québec. Si toutefois des changements étaient apportés au Régime de rentes afin de mieux équilibrer les cotisations et les prestations, les événements dont nous venons de parler seraient reportés à plus tard.

Considérant les conditions du marché et la conjoncture économique, la Caisse de dépôt a très peu changé l'orientation de sa politique de placement en 1971. Comme par les années passées, le pourcentage de l'actif investi dans le secteur public a diminué en faveur des investissements dans le secteur privé.

### Obligations

Au cours de son sixième exercice, la Caisse de dépôt a investi un montant net de \$267.7 millions sous forme d'obligations à long terme, portant le total du portefeuille d'obligations à \$1 272.6 millions en fin d'exercice. Cet accroissement en valeur s'est accompagné d'une hausse du taux de rendement moyen, lequel est passé de 7.95 à 8.03% au cours de l'exercice.

La Caisse de dépôt a apporté cette année encore un soutien constant aux emprunts en devises canadiennes du gouvernement du Québec et de l'Hydro-Québec; sa participation globale a atteint en 1971 la somme de \$171 millions dont \$130 millions au marché primaire. Au cours du mois d'avril, la Caisse de dépôt a négocié privément un placement de \$50 millions avec l'Hydro-Québec et en octobre un autre de \$50 millions avec le gouvernement de la Province. En fin d'exercice, elle détenait \$882.9 millions d'obligations de la Province et de l'Hydro-Québec dont le rendement moyen était de 8.02%, comparativement à 7.97% l'année précédente.

Quelque \$10.6 millions ont en outre été investis en obligations garanties par des octrois gouvernementaux et émises par les hôpitaux, les universités et les CEGEP; le portefeuille de ces titres atteignait \$38.7 millions en fin d'exercice et affichait un rendement de 8.47%, au regard de 8.56% l'année précédente. Tout comme en 1970, le financement municipal et scolaire n'a pas été propice à de nouveaux investissements

par la Caisse de dépôt. Une diminution au Québec dans le financement à long terme au cours d'une période où les inventaires étaient peu élevés a en effet restreint l'activité dans cette catégorie de titres. La Caisse de dépôt ne s'est donc portée acquéreur que de \$8.1 millions d'obligations municipales et scolaires, au cours de l'exercice, ces titres constituant maintenant un portefeuille de \$106.8 millions dont le rendement était de 8.25% en fin d'année, comparativement à 8.27% l'année précédente.

La Caisse de dépôt avait terminé l'année 1970 avec \$73.3 millions en obligations du gouvernement du Canada. Les marchés favorables qui ont prévalu à certaines périodes de l'année ont permis de vendre à profit quelque \$15 millions de ces titres à long terme que la Caisse de dépôt considère comme réserve secondaire à ses effets à court terme. L'affectation du produit de ces réalisations à l'acquisition d'obligations de sociétés a complété l'allocation budgétaire de cette catégorie de titres et rendu possible une participation plus substantielle aux nombreuses émissions de titres de sociétés au cours de l'année. Le portefeuille d'obligations de sociétés a effectivement doublé durant l'exercice, passant de \$93.1 millions à \$186.3 millions, alors que le rendement net atteignait 8.46%, au regard de 8.31% l'année précédente. L'activité intense de la Caisse de dépôt dans ce secteur au cours du dernier exercice lui a donc permis d'investir à des taux de rendement très attrayants, tout en favorisant

---

les investissements des sociétés, et partant, l'activité économique du Québec.

La Caisse de dépôt a terminé l'année avec un portefeuille d'effets à court terme s'élevant à \$29.4 millions, comparativement à \$28.6 millions au 31 décembre 1970.

### Actions

Par rapport à la débâcle boursière de 1970, les marchés boursiers ont évolué de façon moins spectaculaire en 1971. Parti de 838.92 au début de l'année, l'indice Dow-Jones a progressivement grimpé pour atteindre un sommet de 950.82 en fin d'avril; il est ensuite redescendu jusqu'à 797.98 en novembre, après une brève reprise en août. Enfin, au cours des cinq dernières semaines de l'année, l'indice a repris quelque 92 points pour clôturer l'année à 890.20 dans un marché haussier.

La Caisse a profité des cours favorables pour augmenter son portefeuille d'actions qui est passé de \$212.4 millions à \$280.9 millions, ce qui représente un accroissement du portefeuille-actions de \$68.5 millions, au regard d'une augmentation de \$55.8 millions l'année précédente. Plus particulièrement, la proportion de fonds investis dans l'industrie de structure et dans les mines et métaux a augmenté, tandis que le pourcentage placé dans l'industrie des biens de consommation, dans le secteur financier et dans les services publics a quelque peu diminué.

A la fin de 1971, le portefeuille-actions constituait 17.1% de la valeur comptable

des placements à long terme de la Caisse de dépôt, comparativement à 16.6% l'année précédente.

En 1971, la plus-value en capital du portefeuille-actions a augmenté de \$30.6 millions, soit 12.39% de sa valeur comptable moyenne. Ceci est à rapprocher de l'indice composé de la Bourse de Montréal, de l'indice industriel de la Bourse de Toronto et de l'indice Dow-Jones qui furent respectivement à la hausse de 7.12%, 4.12% et de 6.11%. Cette plus-value du portefeuille-actions de la Caisse de dépôt exclut les dividendes (\$7 952 668) perçus au cours de l'exercice, lesquels représentaient un rendement de 3.22% sur la valeur comptable moyenne du portefeuille.

### Immeubles et hypothèques

Compte tenu du décalage traditionnel de quelques semaines, le taux d'intérêt des prêts hypothécaires a évolué en 1971 de façon identique à celui des obligations à long terme. En moyenne, le taux d'intérêt des prêts hypothécaires fut effectivement inférieur d'environ un pour cent à ce qu'il avait été l'année précédente. Cet élément favorable n'a cependant pas eu pour effet de stimuler de façon appréciable les demandes de financement provenant du secteur privé pour la construction de logements à loyer.

La baisse des taux d'intérêt, particulièrement au premier semestre, a entraîné peu d'activité car un grand nombre d'entrepreneurs espéraient la venue de taux encore plus bas. On doit cependant reconnaître que

---

l'incertitude qui a plané pendant toute l'année quant à la teneur définitive des amendements à la loi de l'impôt sur le revenu, particulièrement en matière d'investissements immobiliers, a eu pour effet de retarder un grand nombre de décisions d'investissements. Il faut surtout mentionner que l'alourdissement du fardeau fiscal a érodé la rentabilité des investissements immobiliers, chassant du secteur un grand nombre d'entrepreneurs.

Malgré ce contexte, la Caisse de dépôt a pu s'associer à un nombre satisfaisant de financements immobiliers répondant à ses exigences. En 1971, les portefeuilles d'immeubles et hypothèques se sont accrus de quelque \$28.6 millions pour atteindre la somme de \$88 117 096 en fin d'exercice; le rendement de ces portefeuilles était alors de 9.40%, comparativement à 9.95% l'année précédente. Les engagements dans ce secteur atteignaient d'autre part quelque \$37.9 millions en fin d'année, ce qui représentait une augmentation de quelque \$7.1 millions par rapport à l'année antérieure. Tous les chiffres qui précèdent font abstraction du financement d'immeubles réalisé au moyen d'émissions d'obligations dont \$7 340 000 étaient détenus en fin d'exercice et pour lesquels quelque \$32.2 millions d'engagements étaient en cours.

### **Rendement et bénéfices aux déposants**

Exprimé en taux de rendement sur le solde moyen des dépôts au cours de l'exercice,

le revenu brut de placement est passé de 7.083% en 1970 à 7.173% en 1971 et le rendement net a atteint 7.093%, comparativement à 6.997% l'année précédente.

Le taux de rendement moyen des obligations à long terme acquises au cours de l'exercice a été légèrement supérieur à celui des obligations en portefeuille; ceci a eu pour effet de compenser la baisse du taux d'intérêt des prêts hypothécaires consentis en 1971 et la réduction du taux moyen des dividendes perçus au cours de l'exercice. Ainsi, le rendement moyen de l'ensemble des portefeuilles de placements à long terme atteignait 7.272% en fin d'exercice, comparativement à 7.270% l'année précédente.

La reprise des marchés boursiers et financiers à la fin de l'année a cependant eu pour effet de hausser considérablement la valeur au marché des portefeuilles d'actions et d'obligations. De fait, la valeur au marché des placements excédait leur valeur comptable par \$16 millions en fin d'exercice, comparativement à une moins-value de \$62.3 millions l'année précédente.

Le solde moyen des dépôts à demande s'est établi à \$43 027 467 en 1971; des intérêts au montant de \$1 708 336 ont été versés sur ces dépôts à un taux qui a fluctué entre 3.34% et 5.22% et dont la moyenne de 3.97%, reflétant la chute des taux du marché monétaire, se compare à 6.32% l'année précédente. Des intérêts de \$348 005 ont été versés sur les dépôts à échéance dont le solde moyen a été de \$8 257 534, ce qui

correspond à un taux moyen de 4.21%. Le solde moyen des dépôts à préavis s'est établi à \$1 441 495 833; les revenus répartis ont atteint \$103 825 404, soit un rendement de 7.20% sur ces dépôts, au regard de 7.02% en 1970. Le taux moyen payé par la Caisse de dépôt sur l'ensemble de ces dépôts a donc été de 7.093% en 1971, comparativement à 6.997% l'année précédente.

### **Régimes supplémentaires de rentes**

Au cours de l'année, le lieutenant-gouverneur en conseil approuvait la requête de l'administrateur du régime supplémentaire de rentes de l'Université du Québec de pouvoir déléguer à la Caisse de dépôt ses fonctions en matière d'administration du patrimoine.

Les dépôts des régimes supplémentaires à la Caisse de dépôt, autres que ceux à demande et à échéance, sont investis dans des portefeuilles ségrégatifs. L'administrateur de ces régimes détermine les proportions de ces dépôts qui seront investis dans les portefeuilles ségrégatifs d'obligations, d'actions ou d'immeubles et hypothèques. Le prix des unités de participation des portefeuilles ségrégatifs varie avec les résultats obtenus dans chacun des portefeuilles. Ainsi, la valeur de l'unité de participation au portefeuille ségréгатif d'obligations, qui était de \$1 092.27 au 31 décembre 1970, atteignait \$1 223.83 au 31 décembre 1971; durant la même période, celle de l'unité de participation au portefeuille ségréгатif d'actions passait de \$1 029.52 à \$1 085.75 et celle des unités de

participation au portefeuille ségréгатif d'hypothèques augmentait de \$1 013.42 à \$1 062.48.

En fin d'exercice, la valeur comptable des portefeuilles ségréгатifs était de \$27 863 611 et se répartissait comme suit: \$9 255 469 au portefeuille d'obligations, \$7 392 730 à celui des actions et \$11 215 412 à celui des immeubles et hypothèques. Les dépôts à demande ou à échéance de ces régimes se chiffraient à la même date à \$3 943 674; la majeure partie de ces sommes devait servir à l'acquisition d'unités de participation dans les portefeuilles ségréгатifs dès le premier jour ouvrable de l'exercice suivant.

Enfin, la valeur comptable des portefeuilles sous mandat appartenant aux régimes supplémentaires de rentes était de \$50 232 994 en fin d'exercice, au regard de \$54 091 342 l'année précédente.

Les portefeuilles ségréгатifs et les portefeuilles sous mandat doivent statutairement être tenus séparés des propres actifs de la Caisse de dépôt. Les actifs de ces portefeuilles ne sont donc pas compris dans les états financiers de la Caisse de dépôt, mais font l'objet d'un rapport annuel aux administrateurs de ces régimes supplémentaires de rentes.

### **Le conseil d'administration**

Au début de 1972, M. Pierre Goyette a succédé à M. Marcel Cazavan au poste de sous-ministre des finances du gouvernement du Québec et remplacé d'office celui-ci à titre de membre adjoint du conseil d'administration.

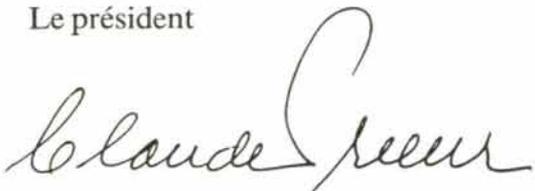
---

La Caisse de dépôt exprime sa reconnaissance à M. Marcel Cazavan pour son active participation aux délibérations du conseil et pour l'aide précieuse qu'il a apportée à la direction de la Caisse de dépôt depuis sa création.

**Le personnel**

Reconnaissant que sans le précieux concours des cadres et des employés de la Caisse de dépôt les résultats de l'exercice n'auraient pu être atteints, le conseil d'administration exprime sa gratitude à tout le personnel et le remercie de son dévouement.

Pour le Conseil d'administration  
Le président



Québec, le 3 mars 1972

---





# Bilan

au 31 décembre 1971

<b>Actif</b>	<b>1971</b>	<b>1970</b>
<b>Portefeuille (Note 1)</b>		
Obligations	\$ 1 272 600 570	\$ 1 004 931 224
Actions privilégiées	9 705 455	8 717 045
Actions ordinaires	271 183 060	203 703 980
Hypothèques	67 233 165	44 737 522
Immeubles	20 883 931	14 814 092
Valeurs à court terme	29 362 823	28 646 778
	<u>\$ 1 670 969 004</u>	<u>\$ 1 305 550 641</u>
<b>Disponibilités</b>		
Caisse et banque	\$ 175 400	\$ 81 717
Intérêts courus	26 202 520	19 499 750
Dividendes à recevoir	168 962	127 699
Comptes à recevoir	72 394	372 474
	<u>\$ 26 619 276</u>	<u>\$ 20 081 640</u>
<b>Autres actifs</b>		
Immobilisations (moins amortissement)	\$ 207 358	\$ 204 557
Cautions et frais payés d'avance	10 860	16 806
	<u>\$ 218 218</u>	<u>\$ 221 363</u>
	<u>\$ 1 697 806 498</u>	<u>\$ 1 325 853 644</u>

Note 1 Les placements en actions, les biens-fonds et les valeurs à court terme sont comptabilisés à leur prix coûtant; les autres placements sont comptabilisés à leur prix coûtant amorti.

Note 2 Sommes devant être virées aux comptes de dépôts à préavis le premier jour ouvrable de l'exercice suivant, conformément aux directives des déposants.

Pour le conseil d'administration  
Claude Prieur  
Gill Fortier

<b>Passif</b>		
	1971	1970
<b>Exigibilités</b>		
Comptes à payer	\$ 158 743	\$ 353 212
Cautionnements à rembourser	415 075	72 230
Dépôts à demande	15 515 026	8 999 165
Intérêts courus sur dépôts à demande	5 400	18 023
Dépôts à échéance	6 000 000	—
Intérêts courus sur dépôts à échéance	77 507	—
	<b>\$ 22 171 751</b>	<b>\$ 9 442 630</b>
<b>Passif à virer aux Dépôts à préavis (Note 2)</b>		
Dépôts à demande	\$ 42 600 000	\$ 41 020 000
Intérêts courus sur dépôts à demande	210 894	258 858
Intérêts à payer sur dépôts à préavis	29 182 187	22 486 872
	<b>\$ 71 993 081</b>	<b>\$ 63 765 730</b>
<b>Dépôts à préavis</b>		
Comptes des déposants	\$ 1 583 969 897	\$ 1 245 224 399
Gains sur transactions de titres	19 671 769	7 420 885
	<b>\$ 1 603 641 666</b>	<b>\$ 1 252 645 284</b>
	<b>\$ 1 697 806 498</b>	<b>\$ 1 325 853 644</b>

#### **Rapport du vérificateur**

Conformément à l'article 43 de la loi de la Caisse de dépôt et placement du Québec, j'ai vérifié le bilan de la Caisse au 31 décembre 1971 ainsi que l'état des revenus et dépenses pour l'exercice terminé à cette date. Mon examen a comporté une revue générale de la comptabilité ainsi que des sondages appropriés dans les livres, pièces comptables et autres documents pertinents.

A mon avis, les placements et les opérations de la Caisse ont été effectués conformément à la loi; le bilan et l'état des revenus et dépenses ci-joints reflètent bien la situation financière de la Caisse au 31 décembre 1971 et le résultat de ses opérations pour l'exercice

clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Gérard Larose, c.a.,  
Vérificateur général  
Québec, le 3 mars 1972

# Etat des revenus et dépenses

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1971

<b>Revenus</b>	1971	1970
Intérêts sur obligations	\$ 89 469 728	\$ 67 447 647
Dividendes	7 952 668	6 288 839
Intérêts sur hypothèques	5 035 418	3 151 192
Revenus d'immeubles	1 380 367	697 407
Intérêts nets sur valeurs à court terme	3 211 971	3 353 834
Autres revenus	23 296	37 074
	<b>\$ 107 073 448</b>	<b>\$ 80 975 993</b>
<b>Dépenses</b>		
Emoluments et dépenses des administrateurs	\$ 5 807	\$ 7 999
Traitements et avantages sociaux	800 818	639 494
Frais de déplacement et de représentation	38 579	42 955
Honoraires et frais de consultation	25 455	18 399
Loyer	132 982	103 205
Frais de banque	60 035	47 983
Location d'équipement	34 616	21 718
Electricité, téléphone, assurances	34 414	29 620
Livres, publications, abonnements	11 402	11 306
Papeterie et impressions	28 219	22 626
Formation du personnel et études	10 537	6 656
Autres dépenses	22 345	11 496
Amortissements	47 264	40 513
Moins: Recouvrements*	(60 770)	(18 000)
	<b>\$ 1 191 703</b>	<b>\$ 985 970</b>
<b>Revenu net d'opération</b>	<b>\$ 105 881 745</b>	<b>\$ 79 990 023</b>
Moins: Intérêts sur dépôts à demande et à échéance	\$ 2 056 341	\$ 2 093 583
<b>Revenu net</b>	<b>\$ 103 825 404</b>	<b>\$ 77 896 440</b>

\*Frais d'administration imputés aux régimes supplémentaires de rentes

Répartition du revenu net d'opération  
et remises effectuées au cours de l'exercice

	Intérêts sur dépôts		
	à demande et à échéance	à préavis	Total
Solde à payer des intérêts de l'exercice précédent	\$ 276 881	\$ 22 486 872	\$ 22 763 753
Revenu net d'opération de l'exercice	2 056 341	103 825 404	105 881 745
	\$ 2 333 222	\$ 126 312 276	\$ 128 645 498
Intérêts versés au cours de l'exercice	2 039 421	97 130 089	99 169 510
Solde des intérêts, payable le 1er janvier 1972	\$ 293 801	\$ 29 182 187	\$ 29 475 988

Sommaire des transactions affectant  
les comptes de dépôts

	Dépôts		
	à demande et à échéance	à préavis	Total
Solde au début de l'exercice	\$ 50 019 165	\$ 1 245 224 399	\$ 1 295 243 564
1971: Dépôts	253 671 849	—	253 671 849
Virements	(241 615 409)	241 615 409	—
Intérêts payés	2 039 421	97 130 089	99 169 510
Solde à la fin de l'exercice	\$ 64 115 026	\$ 1 583 969 897	\$ 1 648 084 923

# Renseignements statistiques

## Rendement sur les sommes en dépôt

	Montant	Equivalence en rendement sur les dépôts moyens*
Revenu brut	\$ 107 073 448	7.173%
Dépenses	1 191 703	0.080%
Revenu net d'opération	<u>\$ 105 881 745</u>	<u>7.093%</u>

\*Le solde moyen des dépôts fut de \$ 1 492 780 834

## Taux moyen d'intérêt versé sur les dépôts

	Dépôts moyens	Intérêts versés ou dus	Rendement moyen
Dépôts à demande	\$ 43 027 467	\$ 1 708 336	3.970%
Dépôts à échéance	8 257 534	348 005	4.214%
Dépôts à préavis	1 441 495 833	103 825 404	7.203%
Total	<u>\$ 1 492 780 834</u>	<u>\$ 105 881 745</u>	<u>7.093%</u>

Ventilation du portefeuille  
au 31 décembre 1971

Court terme	1.76%	Valeurs à court terme	1.76%
		Obligations de sociétés	11.15%
		Actions de sociétés	16.81%
Secteur privé	33.24%	Immeubles	1.25%
		Hypothèques	4.02%
		Gouvernement du Canada	3.46%
		Gouvernement du Québec et garanties	52.84%
		Emissions garanties par octrois de la Province	2.32%
Secteur public	65.00%	Municipalités et commissions scolaires	6.39%

**Relevé du portefeuille au 31 décembre 1971**

% Valeur comptable		Valeur nominale
76.16%	<b>Obligations</b>	
	Gouvernement du Canada	\$ 60 320 000
	Gouvernement du Québec et garanties	912 461 000
	Garanties par octroi provincial	40 157 000
	Municipales et scolaires	113 058 000
	Compagnies	188 006 000
		<u>\$ 1 314 002 000</u>
16.81%	<b>Actions</b>	
	Services publics	
	Banques et finance	
	Consommation et services	
	Industries de structure	
	Pétrole et gaz	
	Mines et métaux	
	Produits forestiers	
4.02%	<b>Hypothèques</b>	
1.25%	<b>Immeubles</b>	
1.76%	<b>Valeurs à court terme</b>	
100.00%	<b>Portefeuille total</b>	

**Note** Au 31 décembre 1971, le profit net cumulé sur vente de titres était de \$19 671 769.

Valeur comptable	Répartition	Rendement pondéré moyen	Valeur au marché
\$ 57 854 560	4.55%	6.13%	\$ 57 512 525
882 922 734	69.38%	8.02%	884 738 992
38 690 447	3.04%	8.47%	39 484 238
106 784 419	8.39%	8.25%	106 977 074
186 348 410	14.64%	8.46%	186 597 887
<u>\$ 1 272 600 570</u>	<u>100.00%</u>	8.03%	<u>\$ 1 275 310 716</u>
\$ 52 963 096	18.86%	3.99%	\$ 55 742 725
45 015 008	16.03%	4.93%	61 639 600
41 075 797	14.62%	2.71%	43 569 992
59 323 032	21.12%	3.21%	54 749 736
34 637 497	12.33%	1.43%	40 247 603
32 706 482	11.64%	3.35%	28 012 816
15 167 603	5.40%	1.74%	10 228 345
<u>\$ 280 888 515</u>	<u>100.00%</u>	3.15%	<u>\$ 294 190 817</u>
\$ 67 233 165	76.30%	9.40%	\$ 67 233 165
20 883 931	23.70%	8.19%	20 883 931
<u>\$ 88 117 096</u>	<u>100.00%</u>	9.11%	<u>\$ 88 117 096</u>
\$ 29 362 823		5.35%	\$ 29 362 823
<u>\$ 1 670 969 004</u>			<u>\$ 1 686 981 452</u>



**Relevé des immeubles détenus au 31 décembre  
1971 et loués en vertu de baux à long terme**

Cités et villes	Terrains et bâtisses	Coût	Valeur comptable nette
Boucherville	Lot (48-10) paroisse Ste-Famille de Boucherville	\$ 250 000	\$ 241 069
Dorval	Lots (87 et 88) de la paroisse de Pointe-Claire	725 000	711 265
Laval	Lot (616-3) de la paroisse St-Martin	900 000	851 214
Laval	Lots (616-7, 617-3) de la paroisse St-Martin	892 710	874 112
Baie d'Urfé	Lots (327-1, ptie 58-1 et ptie 343) de la paroisse de Ste-Anne	831 813	818 905
Pointe-Claire	Lot (130-17) paroisse de Pointe-Claire	580 000	563 894
Pointe-Claire	Lots (116-7, 117-6) paroisse de Pointe-Claire	1 300 000	1 267 589
Ste-Foy	Lots (86-51, 87-122, 91-48) de la paroisse de Ste-Foy	653 000	634 010
St-Laurent	Lots (477-3, 475-413) de la paroisse de St-Laurent	1 400 000	1 372 975
Ville Mont-Royal	Lot (577-4) de la paroisse de St-Laurent	1 844 000	1 844 000
		\$ 9 376 523	\$ 9 179 033

**Terrains**

Alma	Lots (36-B-1, 37-1 rang 4) Canton Labarre	\$ 300 000	\$ 300 000
Baie Comeau	Lots (9-240, 241) ville de Lafèche, Saguenay	40 000	40 000
Cap-de-la-Madeleine	Lots (552-5, 6, 7, 553-4, 5, 6, 554-21, 22) plan et livres de renvois officiels du comté de Champlain, maintenant incorporé à la Cité du Cap-de-la-Madeleine	200 000	200 000
Côte St-Luc	Lot (101-141) de la municipalité de la paroisse de Montréal	80 000	80 000
Dollard-des-Ormeaux	Lots (242-271 et 277) de la paroisse de Ste-Geneviève	36 500	36 500
Dollard-des-Ormeaux	Lot (244-145) paroisse de Ste-Geneviève	53 000	53 000
Hull	Lots (345, 346, 355, moitié nord du lot 358 et moitié nord du lot 356) du quartier cinq	150 000	150 000

Cités et villes	Terrains	Coût	Valeur comptable nette
Hull	Lots (244-626, 244-363, 364, 365, 366, 244-408, 409, 410, 244 ptie 595) du quartier 1 de la Cité de Hull	\$ 560 000	\$ 560 000
LaSalle	Lot (995-3519) de la paroisse de Lachine	55 000	55 000
Laval	Lots (654-20, 21, 22, 23, ptie 654-57) de la paroisse St-Martin, Laval	84 000	84 000
Longueuil	Lot (ptie 68-69) de la paroisse St-Antoine	500 000	500 000
Montréal	Lots (425-191 et 6) de la paroisse du Sault-au-Récollet	70 000	70 000
Montréal	Lots (182-1 et 2) du quartier St-Laurent	250 000	250 000
Montréal	Lots (10-274A à 277A, 275 à 277, ptie 278, ptie 287, 291 et 294, 291A à 293A, et ptie 294A) du Village incorporé de la Côte St-Louis	230 000	230 000
Montréal	Lot (366-16) de la paroisse de St-Laurent	125 000	125 000
Montréal	Lot (335A-7-1) de la paroisse de Longue Pointe	560 000	560 000
Montréal	Lots (163 ptie S.E. 130, 163 ptie S.E. 133, 163-226, 163-227, 163-366) du Village incorporé de la Côte des Neiges	297 000	297 000
Montréal	Lots (1275 à 1279) de la paroisse St-Antoine de la ville de Montréal	600 000	600 000
Montréal	Lots (1286, 1287, 1288, 1289, 1290, (-1-6) 1297A, 1297B, 1297B-1, 1297C, 1297D, 1901) de la paroisse St-Antoine de la ville de Montréal	1 275 000	1 275 000
Montréal	Lot (1259) du Quartier St-Jacques, en la ville de Montréal	335 000	335 000
Montréal-Nord	Lot (13-85) de la paroisse du Sault-au-Récollet	60 000	60 000
Montréal-Nord	Lots (14-113, 14-3-111) de la paroisse du Sault-au-Récollet	70 000	70 000
Montréal-Nord	Lot (13-94) de la paroisse du Sault-au-Récollet	60 000	60 000

Cités et villes	Terrains	Coût	Valeur comptable nette
Québec	Lots (509-1058-2, 509-1085, 1104 et 1105) de la paroisse de St-Roch Nord	\$ 32 000	\$ 32 000
Québec	Lots (509-1092, 1106, 1107) de la paroisse de St-Roch Nord	26 000	26 000
Québec	Lot (ptie 417-4) de la praoisse de St-Roch Nord	66 680	66 680
Québec	Lot (227 N.S., 227-379, 380, 381, 227-382, 227-361-3) de la paroisse de St-Colomb de Sillery	3 291 235	3 291 235
Québec	Lots (585-46, 585-54-3, 585-54-7, 585-54-4, 585-49-2, 585-49-1, 585-53-4-4) de la paroisse St-Roch Nord, ville de Québec	85 000	85 000
Québec	Lot (faisant partie 47) de la paroisse de Québec, banlieue	275 000	275 000
Rimouski	Lot (548-56-101) de la paroisse de St-Germain de Rimouski	163 000	163 000
Rivière-du-Loup	Lot (202-255, 246, 247, 248, 239-240) de la ville de Fraserville	155 000	155 000
Ste-Foy	Lot (61-55) de la paroisse de Ste-Foy	100 000	100 000
Ste-Foy	Lots (63-11, 69-12) de la paroisse de Ste-Foy	37 000	37 000
Ste-Foy	Lots (403-540) de la paroisse de Ste-Foy	40 000	40 000
Ste-Foy	Lots (283-8-2, 283-8-2-1, 283-13, 283-12) de la paroisse de Ste-Foy	168 000	168 000
Ste-Foy	Lot (110-1) de la paroisse de Ste-Foy	78 029	78 029
Ste-Foy	Lots (214-258, 259, 260) de la paroisse Ste-Foy	73 790	73 790
St-Lambert	Lots (271-538-1 et 2) de la paroisse de St-Antoine de Longueuil	29 280	29 280
St-Lambert	Lots (271-537-1, 271-538-5) de la paroisse de St-Antoine de Longueuil	29 280	29 280
St-Lambert	Lots (271-538-3, 4) de la paroisse de St-Antoine de Longueuil	29 280	29 280

Cités et villes	Terrains	Coût	Valeur comptable nette
St-Lambert	Lots (271-537-2, 537-3, 538-6, 538-7, 538-8) de la paroisse de St-Antoine de Longueuil	\$ 65 500	\$ 65 500
St-Laurent	Lots (555 parties et 557 partie) de la paroisse de St-Laurent	412 324	412 324
Sept-Iles	Lots (16-1-38 et 16-1-39) (ptie N.S. 2660) Rang 2, village de Sept-Iles, Canton Letellier	280 000	280 000
Sept-Iles	Lot (497 ptie 2) rang 2, village de Sept-Iles, Canton Letellier	71 500	71 500
Sept-Iles	Lots (1842-1, 1493-1) rang 2, village de Sept-Iles, Canton Letellier	31 500	31 500
Val d'Or	Lots (58-B-16, 17 et 34 rang 8 et 58-B-4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27) rang 8, Canton Dubuisson, comté Abitibi	175 000	175 000
		<u>\$ 11 704 898</u>	<u>\$ 11 704 898</u>
		<u>\$ 21 081 421</u>	<u>\$ 20 883 931</u>